

CAPITALISATION SUR LES EXPERIENCES « COUCHES LAVABLES » EN FRANCE

SYNTHESE DES FACTEURS-CLES DE SUCCES ET D'ECHEC

Décembre 2012

Étude réalisée pour le compte de l'ADEME par Espace Environnement ASBL

Coordination technique : Coordination technique : Marlène Dresch - Service Prévention et Gestion des Déchets (SPGD) – Direction Consommation Durable et Déchet (DCDD) – ADEME (Angers)



SYNTHESE

Introduction

Les couches jetables représentent un produit intéressant en termes de potentiel de réduction des déchets et des initiatives se multiplient en France à la fois via des réseaux sociaux de parents motivés, la multiplication de l'offre de vente ou location de couches lavables (en particulier sur Internet) mais aussi sous l'impulsion de collectivités engagées dans un Plan ou un Programme Local de Prévention.

L'ADEME a souhaité faire le point sur ce type d'initiatives et a mandaté Espace Environnement pour réaliser une étude intitulée "Capitalisation sur les expériences « couches lavables » en France".

L'étude s'est déroulée en 3 temps :

- un recensement des actions "couches lavables" en France, en particulier dans le cadre des Plans et Programmes Locaux de Prévention ;
- une analyse fine d'exemples d'actions pour en tirer les facteurs clés de réussite et d'échec ;
- la création d'une boîte à outils, à partir de cette analyse, pour aider les animateurs de plans ou programmes de prévention à monter des actions sur la thématique, qui est en ligne sur le site OPTIGEDE (www.optigede.ademe.fr).

Sur base des échanges avec les personnes ressources contactées dans le cadre de cette étude ainsi que des retours d'expériences et interventions lors des 1^{ères} Rencontres européennes de la Prévention des Déchets (19-20 juin 2012 - Paris), voici une synthèse des éléments de succès et d'échec qui ont émergé au terme des différentes phases de l'étude.

Remerciements :

Sont remerciés les membres ayant participé au comité de pilotage ou à la relecture de l'étude :

Pierre BOEDEC – ADEME DR Alsace
Nathalie VILLERMET – FNE
Laura CANIOT – CNIID
Audrey CARROUE – APCL
Vincent GAILLARD – ASCOMADE
Amélie BEDOS – SMETTRAL 22
Stéphane PIETTE – Alsace Eco-Services
Stéphane BRANGIER – Group'Hygiène

Facteurs de succès et d'échec

A. Facteurs d'échec

1) Eléments de contexte

Facteurs d'échec	Illustrations - commentaires
<ul style="list-style-type: none"> - Absence d'outils politiques territoriaux en matière de développement durable / de prévention des déchets - Absence de bonnes pratiques au niveau local susceptible de créer un « effet de contagion » sur le territoire. 	<p><i>A ce titre, la superposition de la carte de France des programmes locaux de prévention signés depuis 2009 avec celle des opérations « couches lavables » est intéressante.</i></p> <p><i>L'échange d'expériences permet l'essaimage de bonnes pratiques.</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> - Absence d'acteurs relais - interconnectés - sur le territoire (ex. : éco-laveurs, associations, structures d'insertion, revendeurs / fabricants, etc.) 	<p><i>Les expériences réussies d'utilisation de couches lavables montrent qu'elles sont dues à la présence d'un réseau d'acteurs impliqués sur la thématique (ex : Bas-Rhin).</i></p> <p><i>A l'inverse, à titre d'exemple, dans la Région de l'Isère, la CA du Pays de Vienne a dû se fournir en couches lavables en Alsace et réaliser les entretiens avec un prestataire à Lyon.</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> - Absence de prestataire de service proposant la location et l'entretien de couches lavables 	<p><i>Suite au programme Equal Marguerite, l'abandon de l'une des 4 structures pilotes (crèche Calais à Cesson-Sévigné) est fortement lié à la non-réalisation d'un service mutualisé d'entretien de couches lavables.</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> - Absence de formateur ou de consultant externe sur le territoire permettant d'accompagner un dispositif couches lavables 	<p><i>La CA du Pays de Vienne a contourné ce problème en demandant à des professionnels ayant utilisé les couches lavables en phase de test de former le personnel d'une nouvelle crèche en proposant un accueil généralisé en couches lavables.</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> - Absence d'accompagnement dans la durée 	<p><i>La mobilisation du personnel des établissements collectifs, de manière régulière, est indispensable pour assurer la pérennité du dispositif couches lavables.</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> - Expérience non concluante sur un territoire donné 	<p><i>Un cas d'échec pourra être récupéré comme argument en défaveur des couches lavables tant par les usagers que par les professionnels ou les élus.</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> - Prédominance de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) sur le territoire national 	<p><i>Le témoignage de l'élu de Réding lors des 1^{ers} Rencontres européennes de la Prévention confirme que l'instauration de la redevance incitative a été un élément de remobilisation de la crèche-pilote.</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> - Lobby intensif des fabricants de couches jetables 	<ul style="list-style-type: none"> - Politique de prix concurrentielle envers les maternités. - Marketing auprès des mamans. <p><i>Exemple : maternité de Roubaix (Couche Pampers proposée par le fournisseur au prix unitaire de 7 cent la couche jetable !)</i></p>

2) Facteurs techniques

Facteurs d'échec	Illustrations – commentaires
<ul style="list-style-type: none"> - Analyses de cycle de vie peu concluantes, non tranchées. Or, de nombreux élus demandent aussi à disposer de preuves de ce type. 	<p><i>La dernière étude DEFRA met en évidence que les impacts liés aux couches lavables sont fortement dépendants des conditions d'utilisation. Cet aspect justifie l'intérêt de réaliser une phase test en condition réelle qui comprend une étape importante d'évaluation permettant de démontrer la pertinence environnementale de l'action. Beaucoup de collectivités s'appuient sur des phases pilotes pour défendre à l'aide de données chiffrées la mise en place d'une généralisation.</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> - Défaillances, dysfonctionnements en phase d'expérimentation ou lors d'une utilisation généralisée (fuites, frein à la mobilité, usure prématurée, allergies, etc.). 	<p><i>Plusieurs projets pilotes ont été abandonnés ou à tout le moins remis en question pour ces raisons.</i></p> <p><i>Exemples :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Communauté d'Agglomération d'Angers (usure précoce) ;</i> - <i>Résidence Fleurie à Nalliers (idem) ;</i> - <i>Multi-accueil Les Calinous (fuites à répétition).</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Risque sanitaire plus important lié aux manipulations des selles 	<p><i>Les collectivités recherchent des collaborations avec le secteur médical lors de leurs expérimentations. Il est essentiel de garantir l'hygiène et le respect des conditions sanitaires d'accueil des enfants.</i></p> <p><i>Remarque : En cas de gastroentérites, certaines structures conseillent de repasser aux couches jetables provisoirement.</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation non adéquate pour certains publics cibles 	<p><i>Exemples :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Bébés de moins de 2,5 kg.</i> - <i>Ne pas commencer avec des enfants qui sont en phase de transition vers la propreté.</i> - <i>Adultes avec incontinence sévère, maladie d'Alzheimer.</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement des locaux inadéquat (espaces de rangement des couches souillées et propres, disposition des tables de change, etc.) 	<p><i>La généralisation de l'utilisation des couches en milieu d'accueil peut être freinée par la nécessité de réaliser des aménagements plus ou moins conséquents.</i></p> <p><i>Exemple : après un test réalisé sur 9 enfants, la crèche la P'tite Ruche (Dannemarie) a renoncé à généraliser la démarche par manque d'espace pour le séchage du linge.</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> - Difficulté de trouver le modèle qui convient 	<p><i>La plupart des exemples étudiés attestent de cette difficulté !</i></p> <p><i>Exemples :</i></p> <p><i>Crèches de Réding, Ile-de-France, Les Calinous, Les Coccinelles, Yvonne Estival, etc.</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> - Concurrence des couches biodégradables 	<p><i>Produit alternatif considéré comme sain pour l'enfant / l'adulte, pratique pour l'utilisateur et respectueux de l'environnement (matériaux écologiques / biodégradable).</i></p>

3) *Éléments financiers*

Facteurs d'échec	Illustrations – commentaires
- Aménagement des locaux inadéquat (espaces de rangement des couches souillées et propres, disposition des tables de change, etc.)	<p><i>La généralisation de l'utilisation des couches en milieu d'accueil peut être freinée par la nécessité de réaliser des aménagements plus ou moins conséquents et onéreux.</i></p> <p><i>Exemple : après un test réalisé sur 9 enfants, la crèche la P'tite Ruche (Dannemarie) a renoncé à généraliser la démarche par manque d'espace pour le séchage du linge.</i></p>
- Equipements existants inadaptés, nécessité de réaliser des investissements en équipements	<p><i>La généralisation de l'utilisation des couches en milieu d'accueil peut nécessiter l'acquisition de nouveaux équipements ou de machines de plus grande capacité.</i></p> <p><i>Exemple : la Communauté de commune du Vallon d'Artole soutient 2 centres multi-accueil en couches lavables depuis 2010. Une généralisation du dispositif nécessiterait l'acquisition d'équipements professionnels supplémentaires.</i></p>
- Coût des couches lavables supérieur / versus jetables	<p><i>Le coût à l'acquisition des couches lavables est un obstacle fréquemment invoqué tant par les particuliers que les structures collectives. Il est particulièrement prégnant en maternité où la couche jetable est proposée à des prix très compétitifs par les fabricants.</i></p> <p><i>Exemple : maternité de Roubaix</i></p>
- Manque de rentabilité ou de viabilité d'un service de location / lavages de couches sans le soutien des pouvoirs publics	<p><i>Exemples : Arbalange, MITSA, MARMOUSED, Lavandières de Charonne, Mon Bébé Doux.</i></p>
- Nécessité d'engager du personnel supplémentaire	<p><i>L'utilisation de couches lavables peut nécessiter un temps de travail supplémentaire que l'établissement n'est pas toujours en capacité de financer.</i></p>

4) *Facteurs humains*

Facteurs d'échec	Illustrations – commentaires
- Méconnaissance du produit / image négative du produit	<p><i>De nombreuses opérations pilotes montrent que la promotion des couches lavables passe d'abord par des actions d'information et de communication visant à « démystifier » la couche lavable.</i></p> <p><i>Exemples :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Opérations Bébés Témoins à Morlaix ;</i> - <i>Stands d'animation lors de la SERD ou la SECL ;</i> - <i>Formation des futurs professionnels d'accueil de la petite enfance (SMETTRAL 22).</i>
- Sentiment de régression, de retour en arrière	<p><i>Plusieurs établissements collectifs soulignent que le personnel plus âgé est moins réceptif à l'introduction de la couche lavable. La couche jetable a été accueillie comme une délivrance, une facilité difficilement renégociable.</i></p>

	<p><i>Lorsque l'animateur d'une formation est lui-même un professionnel de l'accueil de la petite enfance, cela permet de lever certaines appréhensions. Cette forme d'apprentissage permet de développer des arguments en adéquation avec les réalités de terrain des professionnels.</i></p>
<p>- Craintes / peurs / réticences (fuites, temps de travail, santé enfants, perte de mobilité, odeurs, rougeurs)</p>	<p><i>Ces réactions sont généralement liées à la méconnaissance du produit ou à une expérience négative.</i></p> <p><i>A l'occasion des phases de test, ces paramètres sont régulièrement étudiés. Il est souvent démontré que ces évènements ne sont pas plus fréquents lorsque des modèles adéquats sont utilisés.</i></p>
<p>- Absence de temps</p>	<p><i>En structure d'accueil, de nombreux projets pilotes sont réalisés dans un laps de temps trop court. Par conséquent, toute la phase de diagnostic et de préparation est réduite avec pour conséquences :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>une adhésion fragile du personnel</i> - <i>le risque d'opter pour un modèle de couche non adapté ;</i> - <i>un risque d'abandon en cas de problème technique ;</i> - <i>le facteur « temps » - avec l'élément du coût - est également invoqué par les parents pour justifier le fait de ne pas recourir aux couches lavables à domicile.</i>
<p>- Absence de sensibilité environnementale</p>	<p><i>Les expériences réussies montrent qu'elles sont portées par des personnes motivées, habitées par une conscience environnementale forte.</i></p> <p><i>Dans le même ordre d'idée, le CA du Pays Viennois a engagé des professionnels démontrant une sensibilité environnementale pour ouvrir une nouvelle crèche qui allait fonctionner en couches lavables.</i></p>
<p>- Opposition du corps médical / pédiatres pour des raisons sanitaires</p>	<p><i>Cette opposition est sans doute le frein le plus difficile à surmonter en raison de la crédibilité et de l'autorité morale du corps médical.</i></p> <p><i>Exemple :</i></p> <p><i>Multi-accueil L'Eco-logis des Petits (pédiatre met en avant le risque dermatologique lié aux résidus de lessive).</i></p>
<p>- Absence de volonté politique de la part des élus</p>	<p><i>A l'échelle d'une municipalité, une opération pilote en crèche peut être encouragée ou arrêtée sur décision d'un élu.</i></p> <p><i>Exemple :</i></p> <p><i>Crèche Les Canailous à Villeneuve d'Ascq – expérience arrêtée après 2 ans.</i></p>
<p>- Projet impulsé par la direction sans concertation préalable et sans adhésion massive de l'équipe.</p>	<p><i>En cas de problèmes récurrents, l'équipe aura tendance à se démotiver et à ne plus soutenir l'initiative.</i></p> <p><i>Exemple :</i></p> <p><i>Multi-accueil Les Calinous (2 personnes motivées su 14 à l'origine du projet !).</i></p>

B. Facteurs de réussite

Afin de présenter une approche stratégique des leviers à développer pour obtenir des changements de comportement significatifs en matière d'utilisation des couches lavables, nous avons adapté le modèle utilisé par DEFRA (Department responsible for policy and regulations on the environment, food and rural affairs) au Royaume-Uni (www.sustainable-development.gov.uk). Cette approche montre que, pour être opérante, toute stratégie visant un changement de comportement se doit d'être globale et transversale.

Stratégie de promotion des couches lavables



1) Rendre possible

C'est le point de départ. Dans ce cas précis, la couche lavable souffre d'un gros problème de méconnaissance et d'image. Pour encourager les utilisateurs potentiels (particuliers et établissements collectifs) à opter pour des couches lavables, il est nécessaire de leur donner de l'information, des connaissances, des alternatives accessibles et, dans le cas des établissements collectifs, des infrastructures adaptées.

Facteurs de réussite	Illustrations – commentaires
- Informer	<i>Il s'agit de créer un bruit de fond sur les couches lavables et donner aux utilisateurs potentiels l'occasion de voir, toucher et manipuler le produit. La phase d'information et d'appropriation du produit doit être délivrée par un animateur averti au risque de mener les personnes à de mauvaises expérimentations.</i>

	<p><i>Exemples :</i> <i>Nombreux stands d'information durant la SERD, la SECL et la Semaine du développement durable (crèche de Réding, maternité de Sarrebourg, maternités d'Orthez et de Roubaix... séances d'information lors de l'accompagnement prénatal, information dans les salles d'attentes de gynécologues).</i></p>
<p>- Donner des facilités</p>	<p><i>Exemples :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Aide à la mise en place d'un service de location et d'entretien des couches lavables (Alsace Eco-services - ADEME, Angers Loire Métropole - UNITIO) ;</i> - <i>Construction de crèches municipales selon les normes HQE en intégrant, dès le départ, l'option des couches lavables (ex. : Crèche 1, 2, 3 Soleil - Honfleur) ;</i> - <i>Services de prêt ou de location pour permettre aux familles de tester divers modèles (kits) et de trouver celui qui correspond au mieux à leurs usages et à la morphologie de leurs enfants (ex. : SMICTOM du NAR) ;</i> - <i>Accompagnement du dispositif « couches lavables » dans la durée (cf. CA Arrondissement Sarrebourg, CA du Pays Viennois), et par des acteurs professionnels (ex. : CMCO).</i> <p><i>Autres exemples :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>SMETTRAL 22 : création d'un poste spécifique ;</i> - <i>Référentiel CG Isère pour aménagement structures d'accueil ;</i> - <i>Guides ou outils méthodologiques (ADEME Bretagne et Ascomade) ;</i> - <i>Outils de communication mutualisables (cf. Ascomade).</i>
<p>- Donner des alternatives « viables » aux couches jetables</p>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>L'alternative « viable » vaut pour la structure elle-même et pour l'utilisateur.</i> - <i>Tenir compte de la situation de l'utilisateur : ne pas imposer la couche lavable mais un mix des 2 ou 3 types de couches (lavables, jetables, biodégradables).</i> <p><i>Exemples :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Maternité d'Orthez - prise en charge de l'entretien et du lavage par un CAT sans surcoût pour le patient ;</i> - <i>La crèche Fleur de Pyrus (Villette de Vienne) qui accueille tous les enfants en couches lavables sans surcoût du forfait des parents qui est pris en charge par la collectivité.</i>

2) Encourager

Il appartient aux autorités publiques et aux acteurs institutionnels de rechercher quels seront les leviers les plus efficaces pour encourager un changement de comportement en faveur des couches lavables. Il peut s'agir d'incitants négatifs (taxes) et positifs visant à « récompenser » ou valoriser le comportement attendu.

Facteurs de réussite	Illustrations – commentaires
<ul style="list-style-type: none"> - Reconnaissance des instances institutionnelles et médicales 	<p><i>Exemples :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Volonté de l'ADEME d'encourager des opérations « couches lavables » - boîte à outils - Introduire dans les programmes de formation des futurs professionnels d'accueil de la petite enfance un module sur les couches lavables : Ligue de l'enseignement pour les assistantes maternelles, formation CAP, Centre de formation pour adulte, lycées, etc. : - La Conseil Général de Bretagne qui permet d'insérer une information sur les couches lavables dans le carnet de l'enfant. - Rôle de relais de la CAF dans la diffusion de la plaquette de la COCOPAQ
<ul style="list-style-type: none"> - Subventions, aides 	<p><i>De manière générale, dispositifs de subventions ou d'aide pour l'accompagnement d'un dispositif couches lavables, mise en place d'un service d'entretien et location :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Dispositif ADEME Plans et Programmes de prévention - Politiques régionales de l'ADEME (ex. : ADEME Alsace) - Agendas 21 – moyens dédiés aux crèches municipales ; - Conseil Général de l'Isère : octroi de fonds pour les nouveaux établissements pouvant accueillir des enfants en couches lavables ; - Des collectivités proposent des subventions à l'achat de couches lavables (CC du Pays de Quimperlé, CC du Haut Pays Bigoudin, CC Blavet Bellevue Océan, SYDOM du Jura, CC du Centre Litoral).
<ul style="list-style-type: none"> - Système de taxation 	<ul style="list-style-type: none"> - La redevance incitative est un outil qui s'est avéré opérant sur le territoire de la CA de Sarrebourg.
<ul style="list-style-type: none"> - Règlementation, labellisation 	<ul style="list-style-type: none"> - La nouvelle réglementation de la CAF (obligation de fournir les couches - lettre circulaire n° 2011-105 du 29 juin 2011 relative à la prestation de service unique (PSU)), en vigueur depuis janvier 2012, incite les structures d'accueil à engager une réflexion sur les couches lavables. - L'adoption généralisée des CL figure dans le règlement de certains établissements collectifs (Exemples : Centre hospitalier d'Orthez, Les Bébé'Ecolos). - Label écolo-crèche : démarche d'amélioration continue, incitation à adopter une démarche éco-responsable.

3) *Susciter l'engagement*

L'adoption des couches lavables aura plus de chances de succès si les utilisateurs potentiels s'engagent le plus en amont possible dans les actions qui seront impulsées par les autorités publiques.

Il s'agit donc de développer des projets en co-production impliquant l'ensemble des acteurs concernés tout en favorisant une approche en face-à-face.

Vu la nécessité de montrer la couche lavable et de laisser l'occasion de le manipuler, des démarches de proximité permettront de faciliter son acceptation.

Facteurs de réussite	Illustrations – commentaires
<ul style="list-style-type: none"> - Actions communautaires 	<p><i>Actions impliquant tous les acteurs locaux : EPCI, municipalités, CAF, PMI, associations parentales, entreprises d'insertion, etc.</i></p> <p><i>Exemple :</i> <i>Angers Loire Métropole : collaboration entre un producteur local (EdiConso), une coopérative de développement économique (Coup de Pouce 49), une blanchisserie locale (SIBA), une structure d'insertion pour le ramassage et la distribution (les Ateliers d'Edi Conso).</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> - Co-production 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Montage d'une expérimentation en mode projet en co-production et en partenariat avec toutes les parties prenantes et ce, dès le travail de réflexion.</i> - <i>Importance de réaliser un diagnostic et de concevoir le projet étape par étape, avec des indicateurs d'évaluation à la clé.</i> - <i>Importance de mettre au point un protocole en collaboration avec les professionnels (ex. : CA Sarrebourg).</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Groupes de réflexion, forums 	<p><i>Exemples :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Association Bulle de Coton</i> - <i>Travail de réflexion ADEME Bretagne et Cerise (guide méthodologique)</i> - <i>Groupe de travail ADEME Alsace.</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Contacts personnels en face-à-face 	<p><i>Privilégier l'organisation de réunions d'information avec démonstration de change ou ateliers de confection de couches. Faire preuve de disponibilité auprès de familles qui sont en phase d'essai.</i></p> <p><i>Exemple :</i> <i>Réunions d'échanges entre parents à l'initiative de la COCOPAQ.</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation de réseaux d'acteurs 	<p><i>Exemples :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Réseau des éco-laveurs ;</i> - <i>Réseau des éco-crèches ou des écolo-crèches ;</i> - <i>Relais des assistantes maternelles, des sages-femmes.</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Campagnes media 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Au niveau national, utilité de créer un bruit de fond sur les couches lavables (ex. : SERD, SECL, Semaine du Développement Durable).</i> - <i>Reportage télévisé (ex. : Couchorama / ARTE).</i> - <i>Au niveau local, retours d'expériences (ex : Bébés-témoins – Morlaix Communauté) production d'un clip vidéo) afin de montrer la faisabilité de la démarche.</i>

4) Servir d'exemple

La promotion des couches lavables nécessite des politiques cohérentes et exemplaires de la part des autorités ou des structures qui impulsent ces pratiques.

Facteurs de réussite	Illustrations – commentaires
<ul style="list-style-type: none"> - Montrer l'exemple (projets pilotes) 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Inscrire les crèches municipales dans une démarche de développement durable.</i> - <i>Promouvoir des opérations ou des projets pilotes (ex. : Bébés Témoins – Morlaix Communauté) le plus en amont possible.</i> - <i>Insérer les couches lavables dans les programmes de formation des futurs professionnels.</i> <p><i>Exemple :</i> <i>Mise en place des couches lavables dès la salle de naissance au CMCO de Schiltigheim et non plus à l'arrivée dans l'unité mère-enfant.</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> - Créer une dynamique territoriale 	<p><i>Exemples :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>ADEME Alsace et Bretagne ;</i> - <i>SMETTRAL 22 engage une chargée de mission spécifiquement affectée à la thématique qui construit une dynamique de mobilisation de l'ensemble des acteurs.</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Mener des politiques cohérentes 	<p><i>Ce qui suppose une cohérence et une continuité dans les choix politiques...</i></p>

L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) est un établissement public sous la triple tutelle du ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et du ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie. Elle participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable.

Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.



ADEME
20, avenue du Grésillé
BP 90406 | 49004 Angers Cedex 01

www.ademe.fr